

Le 6 mars 2025

Objet : Deux cent soixante-dix-huitième lettre d'information du Manoir des pionniers

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leurs familles et de leurs mandataires spéciaux

Sécurité des visiteurs et des résidents

Le plan de soins de chaque résident est adapté à ses besoins particuliers et au niveau d'aide dont il a besoin (c.-à-d. pour les transferts, pour manger, etc.). Si un résident vous demande une aide, veuillez en informer un membre du personnel infirmier afin que quelqu'un puisse l'aider adéquatement. Merci de votre collaboration et de votre aide à assurer la sécurité des résidents.

Écllosion

Le 6 mars 2025, Santé publique Sudbury et districts a déclaré une écllosion de maladie respiratoire dans l'aire résidentielle Lilac Mallard.

Tous les visiteurs de l'aire résidentielle touchée par cette écllosion sont priés de porter tout l'équipement de protection individuelle indiqué (tel qu'identifié à l'extérieur de la chambre de votre proche et à l'entrée de l'aire résidentielle).

Écllosion			
Aire résidentielle	Date de la déclaration	Date de la fin	Type
Lilac Mallard	5 mars 2025		maladie respiratoire

Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,



Aaron Archibald
Directeur, Services de soins de longue durée

- c. c. René Lapierre, conseiller municipal et président du Comité des services communautaires et d'urgence
- Kevin Fowke, administrateur en chef par intérim
- Brendan Adair, directeur général intérimaire du Développement communautaire
- D^r Maurice St. Martin, directeur médical
- Gestionnaires des soins aux résidents
- Dianna Foster, Conseil des familles
- Équipe de leadership du Conseil des résidents